


<p>Ecole Maternelle</p>  <p>académie Bordeaux</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Gironde</p> <p>éducation nationale</p> <p><b>Fargues Saint Hilaire</b> RNI : 0332673b</p>	<p><b>PROCES-VERBAL</b> <b>CONSEIL D'ECOLE 3ème TRIMESTRE</b></p> <p>Date : mardi 6 novembre 2018</p>
--	---

**Circonscription : Bègles-Floirac**

**Présents :**

**Présidente - directrice d'école : Mme Pereira**

Equipe enseignante :	Mme Henoux Mme Saint Jours Mme Jamin Mme Santaollala
Le maire ou son représentant :	M Gautier Mme Bouchez
DDEN :	
Représentants des parents d'élèves :	M Pué Mme Bieger Frédérique Mme Bieger Emmanuelle M Claudel
Invités (personnel municipal,...) :	Périscolaire : Clément Cerdeira - Audric ATSEM : Christine Casamassima Elodie Cymbor Sandrine Bertrande Sylviane Cailot

**Excusés :**

Mme Moussu – Mme Maunier – Mme Gorges – M Pham

***Début du conseil d'école : Mardi 6 novembre 2018 à 18h15***

**Secrétaire de séance : Mme Pereira**

***Fin du conseil d'école : Mardi 6 novembre 2018 à 19h45***

**Fonctionnement et rôle du conseil d'école**

Le conseil d'école :

1. **vote le règlement intérieur de l'école.**
2. **Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.**
3. **Dans le cadre du projet d'école, il :**
  - **donne ses avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école, mais aussi sur toutes les questions intéressant la vie de l'école**, notamment sur :
    - les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
    - l'utilisation des moyens alloués à l'école ; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
    - les activités périscolaires ;
    - la restauration scolaire ;
    - l'hygiène scolaire ;
    - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
    - le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
  - **statue sur proposition des équipes pédagogiques** pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;

- **adopte le projet d'école.**

#### 4. Donne son accord :

- pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article [L. 216-1](#) du Code de l'Éducation ;
- sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article [L. 401-4](#) du Code de l'Éducation.

5. **Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école**, conformément à l'article L. 212-15 du Code de l'Éducation.

#### 6. Examine les conditions d'organisation du dialogue avec les parents (lors de la première réunion)

- Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont voix délibérative.
- Ils peuvent assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative.

Ce rôle de médiateur est important mais il faut également que les représentants aient une certaine réserve dans les discussions qu'ils ont avec les autres parents afin de ne pas amplifier les informations et créer des problèmes qui finalement n'en sont pas ou créer des tensions entre les différents partenaires. Les parents élus sont soumis à un devoir moral de réserve et peuvent être poursuivis en cas de manquement à cette règle.)

### Fonctionnement de l'école maternelle

#### Équipe pédagogique et effectifs des élèves à la rentrée 2018

105 élèves répartis sur 4 classes :

- Classe PS GS 1 : 28 élèves (16 PS et 12 GS) – Enseignantes : Gaëlle Pereira et Delphine Santaollala le vendredi – ATSEM : Christine Casamassima
- Classe MS : 24 élèves - Enseignante : Véronique Moussu remplacée par Tiffany Jamin jusqu'au 25 janvier 2019 – ATSEM : Elodie Cymbor
- Classe PS GS 2 : 28 élèves (14 PS et 14 GS) - Enseignante : Valérie Henoux - ATSEM : Sandrine Bertrande
- Classe de PS MS GS : 25 élèves (8 PS , 11 MS et 6 GS) - Enseignante : Caroline Saint Jours ATSEM : Sylviane Caillot

#### Prévisions des effectifs pour la rentrée 2019-2020

PS :32

MS:38

GS :34

Total : 104

Certains parents se plaignent du manque de motivation de leur enfant suite à la mise en place de cours à multiples-niveaux (petits et grands). Les enseignantes rappellent que cette répartition a été faite dans l'intérêt des élèves et invitent les parents concernés à venir les rencontrer.

#### Périscolaire

Périscolaire du matin : l'équipe est maintenant stabilisée : Gaëlle, Sigfried, Clarisse et Guillaume. Clément est toujours directeur mais n'est pas présent le matin.

Périscolaire : des ateliers sont mis en place, mais, compte-tenu du grand nombre de petits (3/4ans), l'équipe a choisi de laisser plus de liberté afin que chacun trouve ses repères.

Clarisse propose un atelier activités manuelles tous les soirs (participation libre).

Audric propose un atelier autour des petites briques légo (participation libre).

Eveil multisport le mardi : les enfants ont essayé en première période et ce sont eux qui décident de s'inscrire ou pas.

#### Restauration scolaire

Sur les 105 enfants inscrits à l'école maternelle, quasiment tous mangent au restaurant scolaire. Ce restaurant a une capacité de 90 rationnaires et la fréquentation importante de cette rentrée engendre beaucoup de bruit.

La municipalité a entendu les plaintes du personnel municipal et des ATSEM, et a décidé de mettre en place deux services :

- 11h40 : tous les enfants de petite section et les enfants de moyenne section de Caroline Saint Jours mangent.
- 12h30 : les enfants de moyenne section de Tiffany Jamin et tous les enfants de grande section mangent.

Pour gagner du temps sur le premier service, sans presser les enfants, il va être demandé au cuisinier de pré-couper les viandes.

Commission menus : il y a 3 commissions dans l'année. La municipalité demande qu'un représentant élu de chaque école soit présent. Le cuisinier enverra les dates sur la boîte mail des représentants.

Les parents ne pourront pas assister à un repas au restaurant scolaire.

#### Sécurité des écoles -Registre Santé sécurité au travail

Dans le cadre du PPMS, un exercice incendie a eu lieu fin septembre. Il a permis de repérer un dysfonctionnement dans le volume de l'alarme. La société chargée de la sécurité est intervenue, mais la directrice n'a pas eu de retour concernant la réalisation des réparations nécessaires.

L'exercice intrusion doit être réalisé avant le 15/11. Il y aura un mot dans les cahiers pour informer les familles.

Registre santé sécurité au travail : aucune fiche

Certains jeunes traînent aux abords de l'école le week-end. Des morceaux de verre et autres déchets sont régulièrement retrouvés dans la cour. Des caméras de surveillance ont été installées au-dessus du restaurant scolaires. Elles seront opérationnelles mi-novembre.

Des parents d'élèves fument et jettent leurs mégots par terre devant l'école. Nous leur rappelons qu'ils ont un cendrier à leur disposition au-dessus de la poubelle devant le portail.

## **Projets**

### Projet d'école : actions prévues à ce jour pour l'année 2018 2019

Dans le cadre du projet d'école, qui vise prioritairement le langage par la création d'une culture commune, les élèves des classes iront le 9 avril 2019 au rocher Palmer assister à un concert de l'ensemble orchestral de Gironde : Verdi

La classe de Gaëlle Pereira ira à la boulangerie courant du mois de novembre pour faire du pain.

La classe de Caroline Saint Jours continue son projet autour du jeu avec l'Epahd. Il y aura plusieurs visites et une « kermesse » en fin d'année.

### Organisation des APC pour l'année 2018 2019

Suite à la mise en place de deux services de restauration, les horaires des APC sont modifiés :

Lundi 11h40 à 12h10: aide personnalisée pour les élèves de GS

Mardi 11h40 à 12h10 : Chorale

Jeudi 11h40 à 12h10 : aide personnalisée pour les élèves de GS

### Bilan de la coopérative scolaire

Il reste à la fin de l'exercice 2017/2018 : 3126,71€ sur la coopérative scolaire.

Les photos de classe ont rapporté : 611,5 €

la fête de l'école a rapporté 910,02€

Subvention de la municipalité : 1400€

Les sorties mini-concert ont coûté : 1337€

La sortie sur le Bassin d'Arcachon a coûté: 720€

L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour son soutien et l'association des parents d'élèves pour l'achat de vélos pour la cour.

### Travaux et équipement

Le point sur les travaux réalisés

- Installation d'un TNI classe du bas.
- Néons changés dans la salle de jeux.

Point sur les travaux à réaliser

- sécurisation grand portail : devis en cours.
- Panneau affichage entrée de l'école : en même temps que les travaux sur le grand portail.
- Fontaine à eau commandée pour les grands WC (budget environ 500 €).
- Il faudrait changer l'évier dans la classe du bas.

Fait à Fargues Saint Hilaire le 16 novembre 2018

La Directrice, présidente du Conseil d'école, Gaëlle Pereira

Date des prochains Conseil d'école :

- Mardi 19 mars 2019 18h30
- Mardi 11 juin 2019 18h30